



Collège d'autorisation et de contrôle

Assignation de radiofréquence à titre provisoire

Décision du 30 juin 2022.

Le Collège d'autorisation et de contrôle a été saisi d'une demande d'assignation de radiofréquence à titre provisoire par le demandeur identifié ci-après.

Vu l'article 8.2.1-2 du décret relatif aux services de médias audiovisuels et aux services de partage de vidéos ;

Vu l'avis favorable des services du Gouvernement quant à la possibilité technique d'assigner la radiofréquence visée ci-après ;

Considérant que l'objet de la demande n'est pas de nature à compromettre la sécurité nationale, l'intégrité territoriale ou la sûreté publique, la défense de l'ordre et la prévention du crime, la protection de la santé ou de la morale, la protection de la réputation ou des droits d'autrui, et ne vise pas la divulgation d'informations confidentielles qui pourraient compromettre l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire ;

Considérant que l'objet de la demande est de portée locale et est localisé géographiquement en région de langue française ou dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale et principalement destiné à la retransmission de programmes sur le site de l'évènement ;

Considérant le caractère ponctuel de la demande ;

Le Collège décide :

Le demandeur identifié ci-après est autorisé à faire usage de la radiofréquence décrite ci-dessous, pour la période indiquée et en respectant les caractéristiques techniques définies.

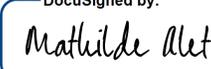
Identification du demandeur

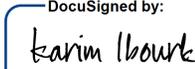
Raison sociale ou nom	Néo Radio ASBL
Siège social	Grand Place 1, 7911 Frasnes-lez-Buissenal
Numéro d'entreprise	0643.689.426
Date d'introduction de la demande	17/02/2022

Identification de la fréquence provisoire autorisée

Période d'autorisation	Du 18/08/2022 au 19/08/2022 inclus.
Nom de la station	FRASNES-LEZ-BUISSENAL
Fréquence	88.1 MHz
Adresse	Rue Henri Lemaire 11 7911 Frasnes-lez-Buissenal
Coordonnées géographiques	50° 39' 56"N 3° 36' 35"E
PAR totale	10 W (10 dBW)
Hauteur de l'antenne hors sol	5 m
Directivité de l'antenne	ND

Fait à Bruxelles, le 30 juin 2022.

DocuSigned by:

 8CA19B3ED537454...

DocuSigned by:

 08013E62BA9E470...